



## SOMMAIRE

1. Premiers semis de céréales
2. Colza d'hiver, démarrage propice et vols d'altises
3. Vu en plaine, couverts végétaux

### Le clin d'œil météo

« Octobre doux, décembre en courroux »

## OBSERVATIONS ET CONSEILS

### 1. Premiers semis de céréales

La chute des températures ressentie depuis ce début de semaine permet enfin de réduire l'activité des pucerons et d'envisager les premiers semis de céréales biologiques.

La date du 20/25 octobre reste une date clé pour le démarrage des semis, afin de contourner la période de levée préférentielle des graminées adventices. Bien entendu, dans les parcelles les plus argileuses, c'est la possibilité d'intervention qui prime.

#### Densité de semis :

Dans le cas de semences fermières, les lots récoltés tardivement, après les pluies peuvent avoir des taux de germination médiocres. Les triticales sont particulièrement sensibles à la germination sur pied ! Si cela n'est pas déjà fait, vérifier la faculté germinative de vos lots en réalisant quelques tests de germinations (après avoir mis vos semences 48h dans le bas du frigo dans un linge humide).

Si vous disposez de lots germant normalement (> 85 % sur triticale, > 90 % sur blé), vous pouvez vous référer aux tableaux ci-dessous. Dans le cas de conditions plus difficiles lors du semis ou avec des lots de faculté germinative plus faibles, il faut compenser par des semences supplémentaires.

#### Ordre de semis des différentes espèces



20 octobre

5 - 10 novembre

Pour les semis **d'orges d'hivers** 6 rangs et les avoines d'hiver, la dose de semis est de **260 à 300gr/m<sup>2</sup>** selon la date de semis et le type de sol. Pas de semis au-delà du 11 novembre. Pour le **grand épeautre** la dose de semis est de **160 à 180 kg/ha** en octobre (limon, +15 % argile bief et craie), pour l'**engrain** **120 à 140 kg/ha**.

Blé tendre	Densité en grains/m <sup>2</sup>			
	Limon franc	Limon battant ou hydromorphes	Argile, bief ou craie	Sable
du 20/10 au 31/10	350	370	400	420
du 1/11 au 15/11	375	400	420	450

Triticale et Seigle	Densité en grains/m <sup>2</sup>				
	Date de semis	Limons francs	Limons battants ou hydromorphes	Argile, bief ou craie	Sable
	Du 20/10 au 31/10	300	320	340	360
	Du 01/11 au 15/11	320	340	360	380

Pour les semis de protéagineux associés ou non, il est préférable de ne pas débuter les semis avant le 5 novembre.

Pierre DURAND

## 2. Colza d'hiver : démarrage propice et vols d'altises !

Les conditions climatiques ont été favorables au développement des colzas et à la progression rapide des stades. Cette année, les premiers vols d'altises ont commencé vers la mi-septembre. A cette date, c'est le développement de la culture qui est déterminant pour se prémunir des risques liés aux insectes, avec comme objectif l'atteinte du stade 4 feuilles.

Désormais, ce stade de sensibilité est largement dépassé, ce sont les piqûres engendrées par les altises lors des vols qui sont observables en parcelle.

A la Neuville sur Oudeuil, nous suivons deux parcelles semées par les associés de l'EARL de la Forêt avec des itinéraires culturaux différents (cf. JT Bio 15-23). Le 15 septembre, nous faisons le constat d'un colza semé avec un semoir monograinne sensiblement en avance sur la même variété semée avec un semoir à céréales et des plantes compagnes. Un mois plus tard, voici ce que nous pouvons observer :



Colza semis monograinne



Colza semoir à céréales

Les différences de développement de la culture s'accroissent. D'un côté, des colzas qui couvrent le sol, de l'autre des colzas associés qui peinent à avancer. Quand on observe de plus près les plantes, nous distinguons nettement les traces laissées par les piqûres d'altises et pour les situations les plus avancées, les premières larves.



Colza semis monograinne



Colza semoir à céréales

Entre les deux modes de semis, la différence est nette qui montre une relation entre le niveau de développement du colza et l'intensité des piqûres de grosses altises, en dépit des couverts associés sur la partie semoir à céréales.



Piqûres d'altises sur feuilles



Larve d'altise

Pour Terre Inovia, le colza doit avoir une croissance dynamique et continue pour gêner la progression des larves vers le cœur des plantes et ainsi limiter leur nuisibilité. Cela semble bien parti !

A partir de la mi-novembre, nous pourrons prélever des plantes et estimer plus précisément le nombre de larves dans chaque mode de semis (test Berlèse). A suivre !

Gilles SALITOT

### 3. Vu en plaine : l'année des couverts végétaux ! (Richard Vilbert à Rubempré – 80)

Photos prises le 20 septembre



Mélange féverole pois fourrager semis direct 1<sup>er</sup> août



Trèfle violet à 12 kg/ha semé en avril



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

